

Loiret Actualités

journal d'information de
l'Union Départementale des Elus Socialistes et Républicains du Loiret

48, boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans tel 38 62 16 37

éditorial



Jean-Pierre
SUEUR

DES PROJETS PORTEURS D'AVENIR

Les péripéties qui émaillent les débats du mercredi à l'Assemblée Nationale donnent trop souvent une image peu flatteuse de l'activité parlementaire. Je le déplore profondément, comme je déplore que, trop souvent, des épisodes politiques à rallonge masquent aux yeux du grand public les réformes de fond qui sont en cours, et dont plusieurs sont essentielles. Qu'on en juge.

La réforme de la D.G.F.

est une mesure de solidarité extrêmement positive. Certaines communes doivent faire face à la rénovation de quartiers défavorisés et dégradés. Cela représente de lourdes charges. Il est fréquent qu'elles ne disposent pas des moyens financiers en conséquence. D'autres communes, en revanche, qui n'ont pas les mêmes charges, ont des moyens financiers relativement plus importants. Mettre en oeuvre une

péréquation entre les unes et les autres, comme cela a été décidé par le Parlement à l'initiative de Michel Delebarre, c'est faire avancer la justice et l'efficacité. Cette loi nouvelle ne pénalisera aucune commune du Loiret. En revanche, elle apportera des moyens financiers nouveaux à cinq d'entre elles. Je m'étonne que, dans ces conditions, trois députés du Loiret aient cru devoir voter contre ce texte.

L'administration des collectivités territoriales

Le projet Joxe, devenu projet Marchand, comporte nombre de dispositions importantes pour le fonctionnement de nos collectivités territoriales, notamment en ce qui concerne les droits des oppositions municipales et la participation des citoyens à la vie locale. Les dispositions essentielles portent sur les communautés de villes et communautés de communes. Elles doivent permettre de développer l'intercommunalité. Même si cette intercommunalité n'est pas toujours facile à mettre en oeuvre, comment nier qu'elle est indispensable si nous voulons être plus efficaces, plus cohérents, plus forts pour affronter les multiples défis que nos collectivités doivent désormais relever.

Les retraites et la sécurité sociale

Il est facile de critiquer la C.S.G. C'est pourtant une mesure profondément juste : il était nécessaire, en effet, d'asseoir les cotisations de la sécurité sociale sur l'ensemble des revenus et non sur les seuls revenus

du travail. Cela est aujourd'hui devenu réalité. De même, il est facile de choisir la politique de l'autruche par rapport à l'avenir de nos systèmes de retraite. Il est moins évident et plus courageux, de proposer des solutions concrètes. C'est ce qui a été fait avec la publication du livre blanc.

Je pourrais multiplier les exemples. Le gouvernement de Michel ROCARD a engagé une série de réformes en profondeur. Il nous revient de les faire connaître, de les faire vivre, de les approfondir. Le réformisme conséquent me paraît, en effet, être beaucoup plus susceptible de concilier les Français et la politique que le tumulte des mercredi après-midi.

Jean-Pierre SUEUR
député-maire d'Orléans
président de l'UDES